

**POLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS
ET VIE ASSOCIATIVE**

Service Animation, jeunesse, éducation
Populaire et vie étudiante
AB

Metz, le 26 novembre 2009

14

R A P P O R T

**OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF
ENVIE D'AGIR**

La Commission Jeunesse du 28 octobre propose de soutenir 3 projets dont un relève du dispositif « Projet Jeunes » et deux du dispositif « Défi Jeunes » pour un montant total de 2 904 €.

1. DÉFI JEUNES

- Aurélie AMIOT : « Atelier Etching » - Création d'activité économique

Aurélie AMIOT est une artiste messine de 29 ans qui a créé un atelier mobile d'arts graphiques. Elle développe désormais son activité par le biais de l'ouverture d'un atelier fixe pour y accueillir des résidences d'artistes, des expositions et des ateliers pédagogiques. Le plan de financement initial de l'action laisse apparaître un budget prévisionnel total de 43 430 €. Il est proposé un parrainage à hauteur de 1 000 €.

- Philippe KRIER : « Backstage Rodeo » - Création musicale

Philippe KRIER, musicien de 21 ans, est membre du groupe rock messin « Backstage Rodeo ». Forts de nombreux succès scéniques, le quatuor se lance dans la réalisation d'un album original qui doit leur permettre de se professionnaliser. Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 15 916,26 €. L'intéressé sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de 1 000 €.

2. PROJET JEUNES

- Anthony RESCIGNO : « Le siège de la mémoire » - Création audiovisuelle

Anthony RESCIGNO, vidéaste messin de 20 ans, travaille à la réalisation d'un film documentaire portant sur le devoir de mémoire et la transmission de celle-ci en s'appuyant sur les témoignages liés à la libération des villes mosellanes à la fin de la seconde guerre mondiale. Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 3 909 €. L'intéressé sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de 904 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE de verser au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention globale pour un montant de 2 904 € au titre des parrainages des projets suivants, sous réserve de leur validation par les jurys ENVIE D'AGIR compétents :

| | |
|---|---------|
| - Atelier Etching (Aurélie AMIOT) | 1 000 € |
| - Backstage Rodeo (Philippe KRIER) | 1 000 € |
| - Le siège de la mémoire (Anthony RESCIGNO) | 904 € |

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI